



CORK Olympic Classes Regatta, Finn North Americans, Sail Canada Senior Championships

Du 14 au 18 août 2020
CORK/Sail Kingston & Voile Canada
Port olympique de Portsmouth
Kingston (Ontario), Canada

Avis de course (ADC)

1 RÈGLES

- 1.1 La régata est assujettie aux exigences énoncées dans les *Règles de course à la voile* (RCV).
- 1.2 Les [Prescriptions de Voile Canada aux Règles de course 2017-2020](#) s'appliqueront. Il est possible que des mesures doivent être prises à l'avance pour respecter l'exigence ci-après.
RCV 46 – Personne responsable – Voile Canada exige que la personne responsable, si elle réside au Canada, soit membre d'un club affilié à Voile Canada.
- 1.3 L'annexe P, « Procédures spéciales pour la règle 42 », s'applique. Les instructions de course pourraient contenir des dispositions qui modifient la RCV 42.
- 1.4 Le préambule de la partie 4 des RCV et la RCV 40 sont modifiés afin qu'il soit obligatoire de porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) en tout temps sur l'eau, sauf lorsqu'il est nécessaire de changer de vêtements.
- 1.5 L'annexe T des RCV – Arbitration will apply.
- 1.6 En cas de conflit entre la version française et la version anglaise, la version anglaise a préséance.
- 1.7 Les instructions de course comprennent ce qui suit : les instructions fournies à l'annexe S des RCV, les instructions de course types et les instructions de course additionnelles apparaissant sur le tableau d'affichage officiel du Port olympique de Portsmouth; elles peuvent également être consultées sur le site www.cork.org.

CORK/Sail Kingston
Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4
Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org

- 1.8 Dans toutes les règles régissant cette régata:
- [DP] désigne une règle selon laquelle la sanction pour une infraction, à la discrétion du jury, peut être inférieure à la disqualification (RCV 64.1).
- [NP] désigne une règle qui ne doit pas être un motif de protestation par un bateau et pour laquelle le jury peut refuser de tenir une audience. Cela modifie RCV 60.1 (a).
- [SP] désigne une règle pour laquelle une norme peut être appliquée par le comité de course ou le comité technique sans audience. Cela change RCV 60.1.
- 1.9 Le Règlement sur les normes de comportement et l'équipe de soutien de CORK s'appliquera aux athlètes et au personnel de soutien. [DP]
- 1.10 La loi de Rowan (Sécurité contre les commotions cérébrales en Ontario) et les règlements connexes s'appliqueront, ainsi que les codes d'Ontario Sailing pour les athlètes et les entraîneurs.
- 1.11 Pour les classes 49er et 49erFX, les règles 44.1 et P2.1 sont modifiées de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

2 PUBLICITÉ

Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. En cas d'infraction, la règle 20.9.2 de World Sailing s'applique. [DP]

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux des classes Laser Standard, Laser Radial (Femelle & Open), Finn, 49er, 49er FX (Femelle & Open) qui répondent à toutes les conditions de jauge propres à leur classe.
- 3.2 Les concurrents doivent répondre aux exigences d'appartenance à leur classe, remplir une demande d'inscription et payer les droits d'inscription voulus avant le début de la compétition officielle.
- 3.3 Les bateaux éligibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site web de l'événement (www.cork.org).
- 3.4 **Tout concurrent âgé de moins de 18 ans doit fournir une *Déclaration du Parent/Tuteur* (*Link*) signée avant de prendre part à la compétition.**

4 SECTION LAISSÉE EN BLANC

5 DROITS À PAYER (les modes de paiement suivants sont acceptés : VISA, Master Card, carte de débit, mandat-poste et traite bancaire)

CORK/Sail Kingston
Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4
Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org

5.1 Les droits d'inscription couvrent la participation à la compétition, un article souvenir, des collations servies après les courses and a \$25 fee to Sail Canada for fleets that are part of the Sail Canada Senior Championships.

5.2 Droits d'inscription :

Date	Montant à payer	
Le formulaire d'inscription et les droits doivent être reçus <u>au plus tard le 6 juillet 2020.</u>	Solitaire (13 %)	- 260,00 \$CAN + TVH
	Double (4 jours) (13 %)	- 396,00 \$CAN + TVH
Après le 6 juillet 2020	Solitaire (13 %)	- 325,00 \$CAN + TVH
	Double (4 jours) (13%)	- 495,00 \$CAN + TVH

5.3 L'inscription et l'enregistrement en ligne et en personne prendront fin le vendredi 14 août à 18 h. Les inscriptions tardives ne seront acceptées que si l'autorité organisatrice le permet.

6 QUALIFICATIONS ET FINALES

Dans certaines classes, il peut y avoir une épreuve de qualification et une finale. La décision sera prise lorsque la période d'inscription se terminera le vendredi 14 août.

7 PROGRAMME

7.1

Date	Heure	Activité
Vendredi 14 août	Toute la journée	Les concurrents peuvent accéder à l'installation. S'ils arrivent avant cette date, ils devront en informer l'autorité organisatrice et pourraient devoir s'acquitter de droits quotidiens.
	12 h à 18 h	Inspection des voiles et vérification de l'appartenance à la classe pour les classes Laser Standard et Laser Radial dans la salle des voiles du Port olympique de Portsmouth. Inscription et enregistrement des concurrents et des entraîneurs au Port olympique de Portsmouth (bureau des inscriptions de la régata CORK).
Samedi 15 août	10h	Réunion des entraîneurs
	10 h 30	Activité de bienvenue

CORK/Sail Kingston

Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4

Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org

	12 h	1^{er} signal d'avertissement – les autres courses de toutes les flottes débuteront dès que possible
	Après les courses	Collation
Dimanche 16 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement pour la prochaine course , les autres débuteront dès que possible
	Après les courses	Collation
Lundi 17 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement pour la prochaine course , les autres débuteront dès que possible
	Après les courses	Snacks
Mardi 28 août	10 h	Réunion des entraîneurs
	12 h	Signal d'avertissement pour la prochaine course , les autres débuteront dès que possible
	16 h	Aucun signal d'avertissement après cette heure.
	Après les courses	Collation Remise des prix

7.3 Nombre de courses :

Classe/flotte	Nombre de courses	Courses par jour
Laser, Laser Radial, Finn	12	3
49er, 49er FX, I14	16	4

8 JAUGEAGE

Il pourrait y avoir des inspections de jaugeage.

9 SECTION LAISSÉE EN BLANC

10 INSTALLATIONS

La compétition se déroulera dans le lac Ontario, au sud de Kingston.

11 PARCOURS

Les concurrents navigueront sur des parcours au vent-sous le vent ou en trapèze.

12 SECTION LAISSÉE EN BLANC

13 POINTAGE/SCORE

13.1 Trois courses sont requises pour constituer une série.

- 13.2 (a) Si moins de quatre courses ont été achevées, le score d'un bateau pour la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Si de cinq à neuf courses ont été achevées, le score d'un bateau pour la série sera le total de ses scores dans toutes les courses, en retirant son plus mauvais score.
- (c) Si dix courses ou plus ont été achevées, le score d'un bateau pour la série sera le total de ses scores dans toutes les courses, en retirant ses deux plus mauvais scores.

14 PERSONNEL DE SOUTIEN ET BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

14.1 Les entraîneurs et les accompagnateurs doivent s'inscrire en personne et énumérer les flottes et les concurrents qu'ils entraînent/soutiennent. Un pavillon numéroté sera remis lors de l'enregistrement; il doit être affiché. Les entraîneurs pourront manger une collation après les courses. Les entraîneurs n'ont pas à payer de droits mais un dépôt de 20 \$ est exigé pour le pavillon.

14.2 **Les entraîneurs et les accompagnateurs sont tenus de syntoniser le canal de la régata CORK sur leur radio VHF** et de répondre à toute demande d'assistance, s'il y a lieu.

14.3 On s'attend à ce que les entraîneurs assistent à la réunion des entraîneurs à tous les matins. Les entraîneurs sont invités à participer à des collations après la course

14.4 Voir également l'ADC 1.9

15 ACCOSTAGE

Les bateaux doivent demeurer dans l'espace qui leur a été assigné dans l'aire de stationnement. [DP]

CORK/Sail Kingston

Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4

Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org

16 PRIX

- 16.1 Des médailles seront remises aux trois premiers concurrents dans chaque classe.
- 16.2 Voile Canada décernera les prix du Championnat senior de Voile Canada.
- 16.3 D'autres prix pourraient aussi être remis.

17 CONSENTEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS

En prenant part à l'événement, les concurrents consentent, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo les montrant, eux ou le bateau qu'ils utilisent lors de la compétition, puisse être publiée dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce sans exiger de compensation.

18 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ - ÉNONCÉ CONCERNANT LES RISQUES

La RCV 4 mentionne ce qui suit : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. » Compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est pratiquée, la voile est un sport imprévisible qui comporte une part de risque inhérent. En participant à l'événement, tous les concurrents acceptent et reconnaissent :

- a) que la pratique de la voile présente un risque inhérent pour les concurrents, leur équipage et leur bateau, et qu'ils acceptent d'assumer ce risque en prenant part à l'événement;
- b) qu'ils sont responsables de leur sécurité et de celle de leur équipage, de leur bateau et de toute autre propriété, tant à terre que sur l'eau;
- c) qu'ils sont responsables de tout dommage, blessure ou perte causé par leurs propres actions ou omissions;
- d) que leur bateau doit être en bon état et doté de l'équipement requis pour participer à l'événement, et qu'ils doivent eux-mêmes être aptes à prendre part à l'événement;
- e) que la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de l'événement ne les dégage pas de leurs responsabilités;
- f) que l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

19 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la régata CORK par courriel (sail@cork.org) ou par téléphone (+1 613-545-1322).

CORK/Sail Kingston

Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4

Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org

Des renseignements utiles à propos de l'hébergement, des voyages, de la location de bateau, des services liés à l'équipement et des divertissements offerts dans la région peuvent être trouvés (en anglais seulement) sur le site www.cork.org.

Pour savoir si des bateaux sont offerts en location, consulter la page (en anglais seulement) <http://www.cork.org/charter-boats/>.

Le document ci-dessous énumère les exigences canadiennes :
https://fr.sailing.ca/uploads/2019/11/Prescriptions_de_Voile_Canada_RRS_2017_2020.pdf

CORK/Sail Kingston
Port olympique de Portsmouth, 53, rue Yonge, Kingston (Ontario), K7M 6G4
Téléphone : 613-545-1322 Courriel : sail@cork.org